

## DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt trois, le 3 octobre, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué le 26 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire à la salle de réunion de la CC Aure Louron à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 11 Votes Pour : 11 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : PAH – demande de subvention auprès de la DRAC pour l'année 2024  <b>N° 2023-103B</b>
--	--

Présents : MMES BEYRIE Maryse, RAHALI Sabine, MM CARRERE Philippe, MIR André, CARTAN Olivier, DUBERNARD Alain, LACAZE Noël, RICARD Louis, DESCOUENS Bernard, ESTRADÉ Pierre, MOUNIQ Jean.

Absents excusés : DUBARRY Jean-Bertrand, ISOART Jean-Michel, HELARY Yann, RIVIERE Alain.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président rappelle aux membres présents que la convention signée entre l'Etat, l'ex-Région Midi-Pyrénées, le Département des Hautes-Pyrénées et l'ex Syndicat Mixte des Vallées d'Aure et du Louron, engage chacune des parties à participer financièrement au fonctionnement et à l'investissement du Pays d'art et d'histoire.

Monsieur le Président propose donc aux membres présents d'engager 2 demandes de subvention auprès de la DRAC Occitanie afin d'obtenir des aides financières pour l'année 2024 :

- Pour la programmation 2024 PAH
- Pour la mise en œuvre de l'Action Culturelle et Territoriale dans le cadre de la CGEAC (Convention de Généralisation à l'Education Artistique et Culturelle)

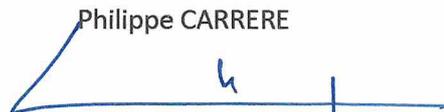
Il invite le Bureau Communautaire à bien vouloir en débattre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le bureau communautaire :

- Autorise Monsieur le Président à engager les demandes de subventions auprès de la DRAC pour l'année 2024 ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Président  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU